

Le Président,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment les articles L132-10 du Livre Ier et L522-23 à L522-31 du Livre V,  
Vu l'arrêté TMPE2100976 du 29/07/2021 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 23 avril 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction-service	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
13033	ALLION	JULIE	F11N09 SECTEUR INFRASTRUCTURES VOIRIE	Ingénieur	Ancienneté	01/07/2024
00248	BENOIST	CHRISTOPHE	G0CE22 SERVICE INSTAL COLLECTE PREVENT INONDATIONS	Ingénieur	Ancienneté	01/07/2024
00862	COLBEAU JUSTIN	CLAIRE	J0DU30 SERVICE HABITAT DES GENS DU VOYAGE	Ingénieur	Ancienneté	01/07/2024
27143	TATU	ELINE	F1BE01 SECTEUR ETUDES	Ingénieur	Ancienneté	01/07/2024

Proportion F/H	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Ensemble des agents remplissant les conditions d'avancement	4	3	7
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	3	1	4

A TOURS, le 2 juillet 2024

**Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente déléguée aux Ressources Humaines**



**Maria LEPINE**